

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2018

POL1600-21
POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC
Mardi 9h30 à 12h30

Professeur : André Lamoureux
Bureau : A-3690
Téléphone : (514) 987-3000, poste 3248
Disponibilité : Mardi 13h00-14h30
Courriel : lamoureux.andre@uqam.ca

Descripteur du cours

Présentation des facteurs démographiques, socioculturels et économiques qui fondent la particularité de la société politique québécoise dans l'ensemble canadien. Étude des forces socio-économiques (classes, institutions économiques, associations) et politiques (lobbies, partis) qui interviennent sur le pouvoir politique provincial du Québec et du point de vue du Québec, sur le pouvoir politique fédéral. Cette étude s'articule à l'analyse de l'évolution récente des politiques gouvernementales qui affectent la population québécoise et à celle des idéologies qui servent d'appui à ces politiques ou les contestent. Le cours introduit enfin à la connaissance du fonctionnement de la structure politique (cadres et mécanismes institutionnels) provinciale du Québec et fédérale du Canada.

Note : le présent plan de cours ne doit pas être considéré comme un simple document de référence, mais bien comme un instrument de travail servant au suivi continu de l'enseignement. Veuillez donc l'avoir en votre possession chaque semaine.

Présentation du cours

Le présent cours intitulé *Politique au Canada et au Québec* est un cours de tronc commun offert dans le **Baccalauréat en science politique** tout comme dans le **Baccalauréat en communication, politique et société** et le **Baccalauréat en gestion publique**. La présence d'un tel cours dans une formation universitaire en science politique est révélatrice. Elle signifie qu'une connaissance solide des fondements de l'État et de la dynamique politique au Canada et au Québec constitue un point d'ancrage, un atout essentiel de cette formation spécialisée. Quelle que soit votre destinée personnelle, que vous vous dirigiez vers le domaine de l'analyse, de la recherche, de

l'enseignement, de la communication politique, de la gestion publique ou de l'action politique partisane, une telle maîtrise demeure un « corridor obligé ».

Au point de départ, en conformité avec le descripteur officiel, ce cours vous mettra au fait de dimensions socioculturelles et socio-économiques fondamentales qui façonnent la société québécoise et l'ensemble canadien : la révolution démographique qui bouleverse la société québécoise et canadienne ; la configuration des peuples et diverses questions nationales qui y sont rattachées, dont la question nationale québécoise ; la problématique du multiculturalisme, de l'interculturalisme et de la laïcité. D'autre part, l'arrière-plan historique de la fondation de l'État canadien ainsi que le contexte nord-américain qui a toujours agi sur la dynamique politique québécoise et canadienne représentent tout autant des données fondamentales et des éléments incontournables pour l'analyse. On ne peut comprendre la vie politique au Québec et au Canada au moment présent sans maîtriser certains enjeux d'hier, dont le cadre et le contexte de la fondation du Canada en 1867.

Une fois ces premières considérations établies, le cours vous permettra d'effectuer une analyse des fondements de l'État canadien, un État caractérisé d'abord par la persistance d'une monarchie constitutionnelle et posant un problème d'inachèvement de la démocratie au Canada. Parmi ces fondements, il y a aussi la question des droits et libertés, les caractéristiques et les rouages du fédéralisme canadien, dont le dilemme du partage des compétences. Sans oublier la question linguistique et l'enjeu constitutionnel. L'étude du système parlementaire demeure également un corridor obligé. On pense ici aux rôles du Parlement et du gouvernement marqués par la suprématie du premier ministre et du pouvoir exécutif, situation héritée directement du modèle parlementaire britannique. Le processus et le cheminement de la décision politique compléteront l'examen du régime parlementaire. La connaissance du système électoral, notamment du mode de scrutin, s'avère incontournable, notamment du fait des questionnements que ces mécanismes soulèvent sur le plan démocratique. Enfin, la dernière partie du cours sera consacrée à l'analyse des partis politiques, s'amorçant avec l'ère du bipartisme et aboutissant à la période actuelle d'éclatement du bipartisme. L'analyse particularisée de quelques partis sera ensuite privilégiée.

Ce sont là les éléments essentiels qui seront abordés dans le présent cours de politique québécoise et canadienne. Il vise notamment à développer votre **capacité d'analyse**, votre **savoir-faire**, votre **autonomie**, votre **sens critique** et votre **questionnement**.

Les objectifs généraux ¹

Au terme du présent cours, chaque étudiant devrait être en mesure de:

1. ➤ Circonscrire l'environnement socioculturel et socio-économique dans lequel s'inscrit la dynamique de la vie politique au Canada et au Québec ainsi que les problématiques de l'heure qui y sont rattachées;
2. ➤ Distinguer certains concepts et cibler le débat théorique entourant la problématique de la démocratie et des questions nationales au Québec et au Canada ;
3. ➤ Cibler et caractériser certains faits historiques marquants qui ont mené à la fondation du Canada en considérant leurs liens avec les enjeux politiques actuels ;
4. ➤ Connaître les principaux fondements de l'État canadien ainsi que ses principales institutions ;
5. ➤ Délimiter les composantes et les processus du régime parlementaire québécois et canadien, y incluant le processus législatif et le cheminement de la décision ;
6. ➤ Situer la configuration de l'administration publique et parapublique ainsi que la dynamique de l'exercice du pouvoir établi entre celle-ci, le gouvernement et la législature ;
7. ➤ Saisir les traits fondamentaux du système électoral québécois et canadien, dont la problématique et le débat entourant la réforme du mode de scrutin au Québec et au Canada ;
8. ➤ Cerner l'évolution du système partisan au Canada et au Québec tout en distinguant les origines, la nature et la dynamique des principaux partis politiques agissant sur la scène politique;
9. ➤ Manier correctement la langue française dans les productions écrites en utilisant le vocabulaire et la terminologie propres à la science politique.

Le contenu du cours

Le cours est divisé en **cinq** grandes parties. Certaines sont subdivisées en plusieurs chapitres. Toutes ces parties sont interreliées par leur logique et la séquence choisie.

La première partie s'intitule « *Le Québec et le Canada d'aujourd'hui* ». Elle est centrée sur l'identification de certaines caractéristiques socioculturelles et socio-économiques qui façonnent la réalité société québécoise et canadienne et font que la vie politique en ce pays se déploie selon des caractéristiques singulières.

¹ Les objectifs spécifiques de chacune des parties du cours seront présentés au début de chacune d'entre elles. Ils seront également inclus dans le recueil de textes.

La deuxième partie s'articule sous le thème « *De certains enjeux d'hier et d'aujourd'hui* ». Elle traite de quelques faits historiques marquants qu'il faut maîtriser dans la mesure où ils ont encore une certaine incidence politique de nos jours.

La troisième partie est présentée sous le titre « *Les fondements de l'État canadien* ». Elle traite successivement de la constitution, de la monarchie constitutionnelle, de la question des droits et libertés, tout particulièrement de la *Charte canadienne des droits et libertés*, des caractéristiques du fédéralisme canadien, de la question linguistique et enfin, de l'enjeu constitutionnel.

La quatrième partie du cours, « *Régime parlementaire, système électoral et processus décisionnels* », analyse la structure du régime parlementaire au Canada et au Québec : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le processus de la décision politique. La structure administrative de l'État et le rapport de pouvoir qui s'établit entre celle-ci et les deux autres composantes sont également analysés.

La dernière partie, présentée sous le titre « *Les partis politiques* », aborde la problématique du bipartisme et le phénomène d'éclatement du bipartisme qui a bousculé peu à peu le Canada et le Québec depuis les années 1960. L'évolution des systèmes partisans tout comme le cheminement des différents partis, leur caractérisation et leur différenciation, sont scrutés en détail.

Contenu détaillé

Partie 1

Le Québec et le Canada d'aujourd'hui

(semaines 1 et 2)

- ▶ Territoire, population, industrialisation et changements démographiques.
- ▶ Peuple, nation et question nationale : le point sur certains concepts.
- ▶ La différenciation des peuples et le caractère primordial de la question nationale au Canada et au Québec. Analyse de la question.
- ▶ La gestion de la diversité culturelle au Canada et au Québec. La problématique du multiculturalisme, de l'interculturalisme et de la laïcité.
- ▶ Dynamique politique, classes sociales, groupes d'intérêts et mouvements sociaux.
- ▶ L'incontournable environnement américain.
- ▶ Le Québec, le Canada et la démocratie.

Partie 2

De certains enjeux d'hier et d'aujourd'hui

(semaines 2 et 3)

- ▶ De la domination britannique à l'Acte constitutionnel (1791).
- ▶ À propos de la rébellion de 1837-1838 : rébellion ou révolution nationale démocratique ?

- ▶ De la fondation du Canada en 1867 : examen du processus et critique de la **théorie du pacte confédératif**.
- ▶ Les premières grandes crises (1870-85, 1899, 1914-18, 1942).
- ▶ Les années 1960-1970 : « Le Canada traverse la crise majeure de son histoire » (André Laurendeau).

Partie 3

Les fondements de l'État canadien

(semaines 4 à 6)

- ▶ La constitution au Canada.
- ▶ Une monarchie constitutionnelle.
- ▶ Constitution, droits et libertés.
 - Fondements de cette problématique des droits et libertés de 1867 à 1982 ;
 - Analyse de la portée et des limites de la **Charte canadienne des droits et libertés** et de la **Loi constitutionnelle de 1982**.
- ▶ La fédération canadienne en quatre temps :
 - Confédération et fédération: définitions ;
 - L'État établi en 1867: un État de type fédératif ;
 - D'hier à aujourd'hui : une centralisation accrue. Pourquoi et comment ? Examen de quatre prérogatives essentielles : les pouvoirs résiduels, le pouvoir déclaratoire, le pouvoir d'urgence et le pouvoir de dépenser.
 - La question du déséquilibre fiscal
 - La question linguistique : aperçu.
- ▶ L'interprétation et la modification de la constitution, avant et après 1982.
- ▶ La nouvelle impasse constitutionnelle : le « coup de force constitutionnel » de 1982 ; l'Entente du lac Meech ; l'Accord de Charlottetown ; le référendum de 1995 ; l'avis de la Cour suprême, la loi sur la clarté référendaire et la loi 99. Analyse de l'état de la fédération et de la crise constitutionnelle aujourd'hui.

Semaine 7 : examen de mi-session (20 février)

Semaine 8 : semaine de lecture (du 26 fév. au 2 mars / priorité au travail de session à produire)

Partie 4

Régime parlementaire, système électoral et processus décisionnels

(Semaines 9 à 11)

- ▶ Le gouvernement ou la domination du pouvoir exécutif sur le régime parlementaire : revue de la question.
- ▶ Le pouvoir législatif au Canada et au Québec : configuration, portée et limites de ses prérogatives. Examen du contrepoids qu'exerce le Parlement face au gouvernement.
- ▶ Le cheminement de la décision et le processus législatif au Canada et au Québec.
- ▶ Le système électoral au Canada et au Québec:

- Étude de la problématique du mode de scrutin.
- Les principaux traits des deux systèmes électoraux : étude comparative.

Partie 5

Les partis politiques

(Semaines 12 à 14)

► **L'ère du bipartisme (1867-1960)**

- Caractérisation théorique: nature et caractéristiques des partis dominants de cette époque.
- Le bipartisme régnant : appréciation des cheminements différenciés des systèmes partisans, sur la scène fédérale et au Québec.
- L'effritement d'un modèle : Examen des premières fracturations dans le système partisan canadien et le système québécois.

► **Crise et éclatement du bipartisme (1960-2018)**

- Examen de cette problématique, du contexte et des facteurs explicatifs. Proposition d'un schéma analytique.

► **Manifestation des ruptures et émergence de nouveaux partis (1960–2018)**

Du passage à un système tripartite à l'émergence du multipartisme. Examen plus détaillé de cette reconfiguration sur les scènes fédérale et québécoise, en considérant la particularité de chaque système partisan.

Au fédéral :

- Le NPD et la cassure du système partisan à la gauche de l'échiquier politique. Mise en situation du contexte et des principales étapes de l'évolution de ce parti au Canada de 1961 à 2016. Analyse de ses échecs multipliés, de sa victoire éclatante du 2 mai 2011 et du ressac subi le 19 octobre 2015.
- Analyse de la nouvelle droite au Canada anglais (Parti réformiste, Alliance canadienne, PCC). Étude des fondements de cette « nouvelle droite », de l'héritage du gouvernement Harper et des performances récentes du PCC.
- Le Bloc québécois : analyse du cheminement de ce parti, de sa fondation en 1991 à ses victoires répétées sur 20 ans jusqu'aux reculs subis depuis sa défaite de 2011.
- Bilan de la période récente. Le multipartisme confirmé.

Au Québec :

- Le Parti québécois : caractérisation, mise en situation de son impact sur le système partisan et des principales étapes de son évolution (1968-2018). Examen du cheminement du débat sur la souveraineté, la social-démocratie et la laïcité. Appréciation du ressac subi par le PQ le 7 avril 2014 et de son repositionnement actuel.
- La Coalition avenir Québec. Analyse des origines, de l'émergence et de la consolidation de cette nouvelle mouvance sur l'échiquier politique au Québec. Appréciation du rebond de son influence dans le système partisan.
- Québec solidaire : à gauche de l'échiquier, le confinement au rang de tiers parti.
- Le bilan québécois: fin du bipartisme, passage au tripartisme et pression vers le multipartisme.

Semaine 15 : examen final (17 avril)

Méthodologie

Dans sa prestation, le cours comportera à la fois des exposés magistraux, des exercices d'analyse, du travail d'équipe et des discussions avec les étudiants sur les thèmes abordés. Chaque cours comportera une pose en mi-séance. Pour répondre aux besoins de l'enseignement, nous utiliserons un support multimédia et certaines ressources disponibles sur le WEB. Il est fortement recommandé de recourir à certains chapitres du livre publié en 2014 sous la direction d'Alain G. Gagnon et intitulé *La politique québécoise et canadienne : une approche pluraliste* (Presses de l'Université du Québec). Il s'agit des chapitres 4, 7, 8, 14 et 15. Un recueil de textes complémentaires sera également utilisé pour couvrir la matière du cours et devra être acheté à la Coop. De nombreuses synthèses, présentations visuelles ou exercices analytiques seront offerts sur la plateforme Moodle de façon à soutenir l'apprentissage des grandes questions abordées au cours. Il y aura donc passablement de lectures à effectuer au cours de la session. Dès les premiers jours, une liste complète de ces lectures suggérées, en fonction des cinq blocs du cours et du calendrier établi, sera mise à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle.

Examens et disponibilité

Le cours comportera deux examens : l'un à la mi-session, soit à la 7e semaine (le 20 février) ; l'autre à la fin de la session, soit à la 15e semaine (le 17 avril). La pondération de chacun de ces examens sera de 25%. Pour chaque examen, une ou deux questions pourront être objectives tandis que la plupart seront à court développement. Avant chaque examen, il y aura une période de récapitulation en classe.

Chaque mardi, une période de disponibilité sera offerte à mon bureau (A-3690), de 13 h 00 à 14h 30. De plus, le 16 février et le 13 avril, une disponibilité particulière sera offerte de 9 h 15 à 11 h 15 pour la tenue d'un atelier préparatoire à l'examen de la semaine suivante.

La recherche sur une problématique politique québécoise ou canadienne

Chaque étudiant devra travailler sur une problématique québécoise ou canadienne de son choix. Il peut s'agir aussi d'une équipe d'étudiants (**trois au maximum**). Cette question de recherche sur une problématique devra être clairement formulée et avoir une portée actuelle. Comme l'indique le descripteur de cours, elle devra s'inscrire dans une **perspective d'analyse récente**. Il ne s'agit donc pas ici d'effectuer une recherche historique ou diachronique sur un thème, mais bien de circonscrire une problématique dans le contexte présent. En tout état de cause, le choix de la question de recherche devra être effectué dès les premières semaines de cours en vous appuyant sur une liste de suggestions qui vous sera fournie en classe.

De manière générale, le sujet retenu devra être justifié compte tenu de son importance, de sa portée politique majeure et du questionnement politique qu'il soulève. Cette recherche vous permettra de transférer vos compétences acquises dans le cours, de les enrichir et les approfondir dans le cadre de l'analyse concrète d'une problématique. Elle devra évidemment être appuyée par une revue de la littérature et mettre en lumière à la fois les divers intérêts en jeu ainsi que les forces sociales et politiques impliquées. Les options idéologiques devront aussi être mises en évidence. **Il faudra donc développer votre capacité de recherche documentaire**: fouiller la documentation spécialisée sur le sujet, les livres, les documents et les rapports officiels, les données statistiques, la législation et la réglementation en vigueur (s'il y a lieu), les programmes de partis, les publications de certains organismes ou groupes d'intérêts. Il faudra donc mettre en oeuvre votre sens de l'initiative. **Il faudra également déployer votre capacité d'analyse** sur cette question étudiée. Pour effectuer une telle recherche, une liste de sites WEB particulièrement importants au regard de la politique québécoise et canadienne vous sera aussi transmise et présentée dès les premières semaines du cours. Ces sites vous seront certainement très utiles pour effectuer la recherche documentaire. La couverture de la presse écrite et parlée, précisons-le, ne peut remplacer la fouille de la littérature spécialisée sur la problématique étudiée. Elle ne peut servir qu'à titre d'éléments d'information complémentaire.

Un cheminement de la recherche en deux étapes : l'ébauche de la problématique et le travail de session

Tout d'abord, vous aurez à produire une *ébauche de la problématique* qui aura à être fouillée et décortiquée subséquemment dans votre travail. Cette première production contiendra deux sections : d'une part, elle consistera à formuler et à étayer cette problématique, à circonscrire la question de recherche ; d'autre part, il s'agira de l'accompagner d'une bibliographie commentée recoupant deux sources documentaires scientifiques, substantielles et pertinentes, relativement à la question abordée. **Cette esquisse ou ébauche de problématique devra être déposée à la 6^e semaine de cours, soit le 13 février**. Sa pondération sera de 10%. Un guide préparatoire vous sera transmis à la deuxième semaine de cours (le 16 janvier) de façon à vous encadrer dans cette réalisation.

Partant de cette première production, la recherche devra ensuite suivre son cours, être formalisée, structurée, approfondie et détaillée jusqu'à la production d'un **travail final**. La date de dépôt de ce travail sera la 13^e semaine de cours, soit le 3 avril. Ce travail de session vaudra 40% des points. De manière à vous soutenir dans votre démarche, un guide préparatoire vous sera aussi transmis à la cinquième semaine de cours. Il inclura les consignes de même que les critères d'évaluation.

L'ensemble des guides ainsi que le répertoire des sites WEB spécialisés en politique québécoise et canadienne vous seront transmis via le site WEB du Département de science politique de l'UQAM (www.politique.uqam.ca) ou par courriel envoyé à l'ensemble du groupe.

Les retards quant à la remise du travail, les absences aux examens et le plagiat

Tout retard dans la remise du travail final sera pénalisé au rythme de 10% par jour. Au-delà de cinq (5) jours, la note attribuée sera de **zéro** (0). N'oubliez pas qu'en mon absence, vous devez remettre les travaux (imprimés et brochés) au secrétariat du Département de science politique (A-3405) de manière à officialiser la date de remise. Aucune remise de travail par courriel ne sera acceptée, ni l'ébauche de la problématique ni le travail final. Les absences aux examens, sans raison médicale attestée, entraîneront aussi la note **zéro** (0). Les cas de cause majeure seront jugés par le professeur. En tout état de cause, toute demande de report du premier examen devra être appuyée par une attestation médicale démontrant qu'il vous était impossible d'y assister. **Vous devez m'en informer à l'avance dans la mesure où cela vous est possible ; ou sinon, en cas de maladie, d'accident ou de circonstances incontrôlables imprévisibles, vous devrez m'en aviser au plus tard 2 jours après l'épreuve d'évaluation.** Par ailleurs, tout cas de plagiat survenant à l'occasion d'un examen ou de la réalisation d'une production écrite entraînera la note zéro (voir l'encadré à ce sujet).

Évaluation (résumé)

Ébauche de la problématique.....	10%
Travail de session.....	40%
Examens (25% et 25 %).....	<u>50%</u>
TOTAL	100%

Note : pour effectuer la correspondance entre les résultats chiffrés et la notation en lettres, les intervalles des notes utilisés seront ceux du Département de science politique.

Échéancier

Première semaine (9 janv.) :	Présentation du cours - Le Québec et le Canada d'aujourd'hui.
Deuxième semaine (16 janv.) :	Le Québec et le Canada d'aujourd'hui - De certains enjeux d'hier et d'aujourd'hui. Transmission du guide pour l'ébauche de la problématique.
Troisième semaine (23 janv.) :	De certains enjeux d'hier et d'aujourd'hui.
Quatrième semaine (30 janv.) :	Les fondements de l'État canadien.
Cinquième semaine (6 fév.) :	Les fondements (suite). Transmission du guide pour le travail.
Sixième semaine (13 fév.) :	Les fondements (suite). Dépôt de l'ébauche de la problématique.
Septième semaine (20 fév.) :	Premier examen
Huitième semaine (27 fév.) :	Semaine de lecture. Disponibilité au bureau (10h-12h). Encadrement-travaux.
Neuvième semaine (6 mars) :	Régime parlementaire, système électoral et processus décisionnels
Dixième semaine (13 mars) :	Régime parlementaire, système électoral et processus décisionnels
Onzième semaine (20 mars) :	Régime parlementaire, système électoral et processus décisionnels
Douzième semaine (27 mars) :	Les partis politiques
Treizième semaine (3 avril) :	Les partis politiques Dépôt du travail
Quatorzième sem. (10 avril) :	Les partis politiques
Quinzième semaine (17 avril) :	Examen final

Bibliographie ²

Bastien Frédéric (2013). *La bataille de Londres : dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montréal, Boréal, 480 p.

Bastien, Frédéric, Éric Bélanger et François Gélinau (2013). *Les Québécois aux urnes (Les partis, les médias et les citoyens en campagne)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 353 p.

Bauer, Julien (1998). *Le système politique canadien*, Paris, P.U.F., 127 p.

Beauchamp, Caroline (2011). *Pour un Québec laïque*, Québec, Presses de l'Université Laval, 149 p.

Bernier, Robert (2004). *L'État québécois au XXIe siècle*, Presses de l'Université du Québec, 651 p.

Bernard, André (2005). *Vie politique au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 466 p.

Bernard, André (1995). *Les institutions politiques au Québec et au Canada*, Montréal, Boréal, Coll. "Boréal Express", 123 p.

Bernard, André (1993). *Problèmes politiques, Canada et Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 192 p.

Bernard, Louis (1987). *Réflexions sur l'art de se gouverner (essai d'un praticien)*, ÉNAP-Québec/Amérique, 132 p.

Boily Frederic (2010). *Le conservatisme au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2010, 135 p.

Bouchard, Gérard (2012). *L'interculturalisme : un point de vue québécois*, Montréal, Boréal, 286 p.

2. Vous trouverez, sur le site Moodle, une bibliographie détaillée relative à chacune des parties du cours.

- Bonenfant, J.-C. (1969). *La naissance de la confédération*, Ottawa, Leméac, 155 p.
- Brun, Henri, Guy Tremblay et Eugénie Brouillet (2008). *Droit constitutionnel*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 5^e éd., 1548 p.
- Brun, Henri (2013). *Les institutions démocratiques du Québec et du Canada*, Wilson & Lafleur, 227 p.
- Bulletin d'histoire politique (2011). *La gauche au Québec depuis 1945*, Montréal, AQHP / VLB Éditeur, BHP, vol.19 no 2, 280 p.
- CARTY, R. Kenneth, William Cross et Lisa Young (2000). *Rebuilding Canadian Party Politics*, Vancouver, University of British Columbia, 265 p.
- Comeau, Robert et Michel Lévesque (1992). *Partis politiques et élections provinciales au Québec : bibliographie rétrospective, 1867-1991*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 391 p.
- Corbo, Claude et Yvan Lamonde (1999). *Le rouge et le bleu (une anthologie de la pensée politique au Québec, de la Conquête à la Révolution tranquille)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 576 p.
- Denis, Roch (1979). *Luttes de classes et question nationale au Québec (1848-1968)*, Montréal, PSI/EDI, 601 p.
- Flanagan, Tom (2007). *Harper's Team. Behind the Scenes in the Conservative Rise to Power*, Montreal & Kingston, Mc Gill-Queen's University Press, 326 p.
- Gagnon, Alain-G. et Raffaele Iacovino (2007). *De la nation à la multination*, Montréal, Boréal, 262 p.
- Gagnon, Alain (dir.) (2014). *La politique québécoise et canadienne : une approche pluraliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 700 pages.
- Gagnon, Alain-G. (dir.) (2006). *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*, Presses de l'Université de Montréal, 559 p.
- Gélinas, Xavier et Lucia Ferretti (dir.) (2010). *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 513 p.
- Gouvernement du Canada, ministère de la Justice (1983). *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 (Lois codifiées au 17 avril 1982)*, Centre d'édition du Gouvernement du Canada, 83 p.
- Harvey, Louis-Georges, 2005. *Le Printemps de l'Amérique française (américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837)*, Montréal, Boréal, 304 p.
- Lamonde, Yvan, et Jonathan Livernois (2012). *Papineau : erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 201 p.
- Lamoureux, André (2012). « Impasse historique, vague orange et nouvelle ère Mulcair : le NPD et l'épreuve du Québec », dans *Les nationalismes celtés*, Bulletin d'histoire politique, Éditions VLB, Montréal, vol.21 no1, Automne, p. 207-253
- Lamoureux, André (2014). « Le système partisan au Québec : bipartisme, réalignements et fragmentations » dans A. Gagnon (2014) *La politique québécoise et canadienne : une approche pluraliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 419-441.
- Monet, Jacques (1979). *La monarchie au Canada*, Ottawa, Cercle du Livre de France, Centre d'édition du Gouvernement du Canada, 96 p.
- Nadeau, Jean-François (2007). *Bourgault*, Montréal, Lux Éditeur, 606 p.
- Orban, Edmond (1984). *La dynamique de la centralisation dans l'État fédéral: un processus irréversible?*, Montréal, Québec/Amérique, 526 p.
- Pammett Jon H. et Christopher Dornan (2016). *The Canadian Federal Election of 2015*, Toronto, Dundurn, 420 p.

Parlement du Canada-Uni (1865). *Débats parlementaires sur la question de la Confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord*, 3^e session, 8^e Parlement provincial du Canada, Québec, Hunter, Rose et Lemieux, Imprimeurs parlementaires, 1027 p.

Piché, Victor et Céline Le Bourdais (2003). *La démographie québécoise : enjeux du XXI^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 319 p.

Trudeau, P.E. (1967). *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, Coll. « Constantes », 227 p.

Pelletier, Réjean et Manon Tremblay (dir.) (2010). *Le parlementarisme canadien*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 4^e édition, 581 p.

Pelletier, Réjean (dir.) (2012). *Les partis québécois dans la tourmente; mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 411 p.

Petter, Andrew (2010). *The Politics of the Charter: the Illusive Promise of Constitutional Rights*, Toronto, University of Toronto Press, 256 p.

Pilette, Lorraine (1993). *La constitution canadienne*, Montréal, Boréal, Coll. "L'express du savoir", 124 p.

Rocher, François et Benoit Pelletier (dir.) (2013). *Le nouvel ordre constitutionnel canadien, du rapatriement de 1982 à nos jours*, Presses de l'Université du Québec, « Politea », Québec, 337 p.

Şabourin, Louis (1968). *Le système politique du Canada (institutions fédérales et québécoises)*, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 507 p.

Tremblay Martine (2015). *La rébellion tranquille - Une histoire du Bloc québécois (1990-2011)*, Montréal, Québec Amérique, 631 p.

Venne, Pierre (dir.) (2000). *Penser la nation québécoise...*, Montréal, Québec Amérique, 308 p.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185

Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.